



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP15/Doc.31.2.8

27 octobre 2025

Français

Original : Anglais

15^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Campo Grande, Brésil, 23 au 29 mars 2026
Point 31.2.8 de l'ordre du jour

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE
POUR LE DAUPHIN DE LA PLATA (*Pontoporia blainvillei*)***

Résumé :

Les gouvernements de l'Argentine, du Brésil et de l'Uruguay ont présenté le rapport ci-joint sur la mise en œuvre de l'action concertée pour le dauphin de la Plata (*Pontoporia blainvillei*), PNUE/CMS/Action concertée 14.5.

* Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE POUR LE DAUPHIN DE LA PLATA (*Pontoporia blainvillei*)

UNEP/CMS/ ACTION CONCERTÉE 14.5

ACTION CONCERTÉE

Titre : ACTION CONCERTÉE POUR LE DAUPHIN DE LA PLATA (*Pontoporia blainvillei*)

Identification du document : UNEP/CMS/Action concertée 14.5

GOVERNEMENT REMETTANT LE RAPPORT

Argentine, Brésil et Uruguay

ESPÈCE/POPULATION CIBLE

Classe : Mammalia

Ordre : Cetartiodactyla

Sous-ordre : Cetacea

Famille : Pontoporiidae

Genre : Pontoporia

Espèce : *Pontoporia blainvillei*

Sous-espèces : *Pontoporia blainvillei blainvillei* et *Pontoporia blainvillei pukusi*

Inscrit aux Annexes I et II de la CMS

PROGRÈS RÉALISÉS DANS LES ACTIVITÉS

Activité 1 : Élaboration du plan de conservation national

- **Progrès** : le Comité scientifique de la Commission Baleinière Internationale (CBI) a approuvé un projet de plan visant à évaluer toutes les populations de dauphins de la Plata. L'évaluation débutera lors de la réunion du Comité en 2026 et se poursuivra jusqu'à ce que toutes les populations aient été évaluées. L'évaluation donnera lieu à de nouvelles recommandations visant à préciser les actions de recherche, d'atténuation et de conservation dans le cadre du Plan de gestion de la conservation du dauphin de la Plata (CMP). Des travaux sont en cours pour préparer l'évaluation, notamment la mise à jour des estimations de la mortalité due aux prises accessoires, ainsi que les discussions sur l'efficacité des mesures d'atténuation actuelles.
- **Résultats** : des informations actualisées sur l'évaluation des populations pour les zones de gestion du dauphin de la Plata (Franciscana Management Areas, FMA) Ia, Ib, IIa, IIb et III, portant sur les niveaux de mortalité (y compris les échouages), l'estimation des prises accessoires et les mesures d'atténuation (telles que la réglementation des prises accessoires et la protection de l'habitat côtier) ont été présentées et examinées.
- **Difficultés/Retards** : la mise en œuvre des études techniques et scientifiques a connu des retards importants en raison d'un financement insuffisant et de contraintes logistiques. L'un des obstacles majeurs qui est ressorti est le manque de données fiables et actualisées sur les populations, qui sont essentielles pour les évaluations de la CBI.

Bien que des estimations d'abondance existent pour la plupart des zones de gestion du dauphin de la Plata (FMA), **ce n'est pas le cas pour les FMA situées en Argentine (FMA IVa, IVb, IVc, IVd et IVe)**. Ce manque de données constitue une limite majeure, car il empêche l'évaluation complète de l'espèce sur l'ensemble de son aire de répartition. Il est donc urgent de procéder à la réalisation d'une enquête d'abondance dans les eaux argentines.

- En outre, de nouvelles estimations de la mortalité due aux prises accessoires sont nécessaires, en particulier en Argentine, où les données existantes sont dépassées ou incomplètes. Ces lacunes entravent l'évaluation des mesures d'atténuation actuelles et limitent la capacité à formuler des stratégies de conservation efficaces. Les retards liés à la coordination et à la validation au niveau national des études requises ont également contribué à la lenteur des progrès réalisés dans la préparation d'une évaluation complète des populations.
- **État d'avancement des résultats attendus** : une évaluation complète des populations de dauphins de la Plata devrait commencer en 2026. Elle se concentrera sur les zones de gestion du dauphin de la Plata Ia, Ib, IIa, IIb (au Brésil) et III (au Brésil et en Uruguay). Les évaluations des populations en Argentine (FMA IVa à IVe) nécessitent des données supplémentaires (voir le point précédent). La validation des évaluations et les recommandations futures visant à améliorer le Plan de gestion de la conservation du dauphin de la Plata sont attendues en 2026 et 2028.

Activité 2 : Renforcement des capacités nationales et régionales

- **Progrès** : un atelier international a eu lieu en juillet 2025 afin de discuter de l'évaluation portant sur le dauphin de la Plata. Un total de 45 participants (y compris des scientifiques, des représentants gouvernementaux, des administrateurs, des universitaires et des ONG) ont assisté à la réunion. Les représentants locaux ont eu l'opportunité de partager leurs activités lors de créneaux qui leur ont été spécialement dédiés.
- **Résultats** : les informations actualisées nécessaires pour procéder à l'évaluation exhaustive de la CBI en 2026 ont été communiquées lors de l'atelier. Les travaux intersessions se poursuivront afin de préciser les données d'entrée de l'évaluation.
- **Difficultés** : défis logistiques et manque de fonds. Sans un financement cohérent et le soutien des institutions, l'intensification des efforts de renforcement des capacités et la mise en place d'un cadre régional pour les échanges techniques sont en danger, ce qui pourrait compromettre la qualité et la cohérence des données sur lesquelles s'appuie l'évaluation exhaustive de la CBI.
- **Résultats attendus** : résultat du renforcement des capacités partiellement atteint ; les ateliers restants sont prévus pour être achevés au cours des deuxième et troisième trimestres 2026. Des fonds sont indispensables à l'organisation de ces ateliers.

Atténuation des menaces mondiales pesant sur les espèces aquatiques migratrices

Activité 3 : Correction des problèmes liés aux prises accessoires et aux autres mesures d'atténuation

- **Résultats** : informations actualisées sur la mortalité (y compris les échouages) et l'estimation des prises accessoires, ainsi que les mesures d'atténuation des prises accessoires. Une collaboration est en cours entre les pêcheurs et les chercheurs afin de

poursuivre et d'étendre la mise en œuvre de mesures d'atténuation pour réduire la mortalité accidentelle dans certaines zones de gestion du dauphin de la Plata.

- **Difficultés** : manque d'application de la législation dans certaines zones de gestion du dauphin de la Plata ; financement limité pour étendre les essais sur les méthodes d'atténuation des prises accessoires à d'autres FMA ; calendrier de mise en œuvre dépendant des politiques nationales.
- **Situation attendue** : résultats partiels atteints ; des progrès supplémentaires sur le plan institutionnel sont nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction des menaces. Un atelier est prévu pour réunir les pêcheurs, les chercheurs et les représentants gouvernementaux afin de discuter de l'utilisation des méthodes d'atténuation des prises accessoires existantes et émergentes, et de trouver des moyens pour soutenir leur mise en œuvre dans l'ensemble de l'aire de répartition. Des fonds sont nécessaires pour organiser cet atelier.

Résumé général et évaluation

Dans l'ensemble, des progrès significatifs ont été réalisés en matière de connaissances scientifiques, de planification stratégique, de collaboration internationale et d'adoption de décisions clés de conservation de l'espèce.

Parmi les réalisations concrètes, nous pouvons citer les suivantes :

- élaboration d'un **projet** de plan de conservation (beaucoup de travail reste à accomplir) ;
- améliorations en matière de renforcement des capacités ;
- conclusion d'accords de connectivité régionale,
- inscription du dauphin de la Plata sur la liste nationale des espèces nécessitant une protection en Argentine, au Brésil et en Uruguay.

Cependant, d'importantes limites subsistent :

- finalisation de la structure des stocks pour toutes les zones de gestion du dauphin de la Plata ;
- réalisation d'une étude d'abondance dans les zones de gestion du dauphin de la Plata IVa, b, c et d (Argentine) ;
- poursuite de l'examen de la mortalité induite par l'homme, y compris des estimations des prises accessoires ;
- mise à jour des informations sur la mortalité naturelle ainsi que sur d'autres paramètres relatifs aux populations (par exemple, la structure d'âge de la population, les taux de reproduction) ; manque de financement durable ;
- mise en œuvre effective en attente de certains résultats attendus (par exemple, l'évaluation du succès des aires marines protégées (AMP) dans la conservation du dauphin de la Plata et des mesures d'atténuation dans la pratique).

Pour la prochaine phase (période triennale 2026-2029), les actions suivantes sont recommandées :

- obtention de ressources financières et techniques ;
- renforcement de l'engagement de la communauté ;
- institutionnalisation des mécanismes transfrontaliers ;
- promotion de l'atténuation des prises accessoires dans toute l'aire de répartition ;
- suivi rigoureux de l'exécution des plans en vertu du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 adopté à Samarkand ;
- réalisation de l'évaluation exhaustive de la CBI.

MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ACTION CONCERTÉE (LE CAS ÉCHÉANT)

Aucune modification apportée

RÉFÉRENCES (le cas échéant)

Sans objet

ACTION

Nous visons à **poursuivre** l'Action concertée pour le dauphin de la Plata, car l'espèce est toujours classée comme *vulnérable*, et une action internationale coordonnée est le meilleur moyen de garantir sa survie à long terme. En outre, certaines des plus petites populations seraient davantage menacées. Des évaluations indépendantes ont suggéré qu'elles pourraient être classées comme *En danger* ou *En danger critique* selon les critères de la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Mettre fin aux efforts maintenant ne menacerait pas seulement davantage l'espèce, mais compromettrait également les importantes collaborations régionales et scientifiques déjà en place.